

Brevet N°	86323
du	26 février 1986
Titre délivré :	2 SEP 1986

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Monsieur le Ministre
de l'Économie et des Classes Moyennes
Service de la Propriété Intellectuelle
LUXEMBOURG

Demande de Brevet d'Invention

I. Requête

La société dite: PEPSICO INC., Purchase, New York, Etats-Unis (1)
d'Amérique, représentée par Maître Alain RUKAVINA, avocat-avoué,
demeurant à Luxembourg, 10A, boulevard de la Foire, agissant (2)
en sa qualité de mandataire,

dépose(nt) ce vingt-six février 1900 quatre-vingt-six (3)
à 15.00 heures, au Ministère de l'Économie et des Classes Moyennes, à Luxembourg:

1. la présente requête pour l'obtention d'un brevet d'invention concernant: (4)

"Dispositif pour le soutien et la présentation de sacs"

2. la délégation de pouvoir, datée de le

3. la description en langue française de l'invention en deux exemplaires;

4. une planches de dessin, en deux exemplaires;

5. la quittance des taxes versées au Bureau de l'Enregistrement à Luxembourg,

le 26 février 1986

déclare(nt) en assumant la responsabilité de cette déclaration, que l'(es) inventeur(s) est (sont): (5)

Monsieur Juan Carlos DE BALLE, Provenza 388, 6, Barcelona-25, Espagne

revendique(nt) pour la susdite demande de brevet la priorité d'une (des) demande(s) de (6) modèle d'utilité déposée(s) en (7) Espagne

le 28 février 1985 sous le numéro 284.975 (8)

au nom de l'inventeur (9)

élit(élisent) pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg
10A, boulevard de la Foire (10)

solicite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes susmentionnées, — avec ajournement de cette délivrance à six mois. (11)
Le mandataire

II. Procès-verbal de Dépôt

La susdite demande de brevet d'invention a été déposée au Ministère de l'Économie et des Classes Moyennes, Service de la Propriété Intellectuelle à Luxembourg, en date du :

26 février 1986



à 15.00 heures

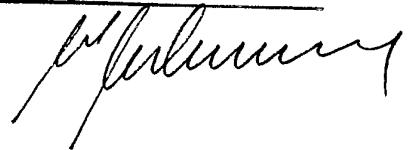
Pr. le Ministre
de l'Économie et des Classes Moyennes,
p. d.

A 68007

(1) Nom, prénom, firme, adresse — (2) s'il a lieu «représente par ...» agissant en qualité de mandataire — (3) date du dépôt en toutes lettres — (4) titre de l'invention — (5) noms et adresses — (6) brevet, certificat d'addition, modèle d'utilité — (7) pays — (8) date — (9) déposant originaire — (10) adresse — (11) 6, 12 ou 18 mois.

2.5246

Revendication de la priorité
de(s) la demande(s) correspondante(s)
déposée(s) en Espagne
le 28.02.85
sous le n° 284.975



M E M O I R E D E S C R I P T I F

déposé à l'appui d'une demande de

B R E V E T D' I N V E N T I O N

au Grand-Duché de LUXEMBOURG

au nom de: PEPSICO INC.

pour: "Dispositif pour le soutien et la
présentation de sacs"



DISPOSITIF POUR LE SOUTIEN ET LA PRÉSENTATION DE SACS.

L'invention concerne un dispositif pour le soutien et la présentation de sacs et convient en particulier
5 au soutien et à la présentation de sacs flexibles utilisés pour le stockage de produits alimentaires relativement légers, par exemple de portions individuelles d'aliments, de casse-croûte tels que des pommes de terre frites, des pelures de fruits, des gâteaux
10 et des biscuits, des fruits séchés, des nouilles ou de petites croûtes de pâtés ou de pâtisseries, entre de nombreuses autres applications.

En général, les types de sacs qui sont supportés et présentés sont formés chacun d'une partie tubulaire
15 de corps qui est soudée aux deux extrémités longitudinales des sacs par la formation d'une thermosoudure transversale qui est propre à rendre plus rigides et plus résistantes les parties terminales respectives des sacs que leur structure de côté ou de paroi de corps.

20 Diverses sortes de dispositifs de soutien et de présentation pour sacs de ce type sont déjà largement utilisés actuellement, la plupart de ces dispositifs comportant divers éléments qui saisissent ou enserrent les sacs le long de leurs bords terminaux respectifs,
25 ces dispositifs étant essentiellement constitués par des composants d'application de pression tels que par exemple des pinces.

D'autres types de dispositifs de soutien et de présentation pour sacs flexibles de ce genre sont constitués par des bandes d'une matière stratifiée plus rigide,
30 par exemple de carton-pâte qui est munie de rainures ou encoches dans lesquelles on insère une bordure terminale d'un sac.

Contrairement à ces dispositifs antérieurs connus,
35 le dispositif de soutien et de présentation de sacs selon l'invention présente les importants avantages suivants :

- une structure simple et donc extrêmement écono-

M

mique du dispositif ;

- un assemblage extrêmement simple des sacs sur le dispositif et un retrait extrêmement simple de ces sacs, et

5

- une universalité considérable, facilitant la vente de différents types de marchandises de manière à accroître les applications commerciales et donc la valeur du dispositif selon l'invention.

10

Essentiellement, le dispositif de soutien et de présentation de sacs tel qu'il est ici décrit est unique en ce sens qu'il est formé d'au moins deux tiges espacées parallèles, les tiges étant placées avec un espace-
ment mutuel quelque peu inférieur à la longueur des bandes terminales transversales thermosoudées des sacs

15

destinés à être supportés et présentés par le dispositif. Les tiges sont de configuration telle que lorsqu'on fait passer l'une des bandes transversales thermosoudées d'un sac par dessus l'une des tiges de façon que le sac reste suspendu au moyen de la bande thermosoudée avec une orientation transversale et contiguë aux tiges, le sac est alors retenu entre les deux tiges, la partie de corps du sac étant suspendue de manière à pendre vers le bas sous l'effet de la gravité, et la bande transver-
sale thermosoudée ou le bord terminal du sac étant situés sur le côté ou le plan opposé des tiges.

20

25

Des particularités et avantages plus précis du dispositif selon l'invention apparaîtront davantage d'après la description détaillée ci-après, considérée conjointement avec les dessins annexés qui illustrent divers modes d'exécution et sur lesquels :

La figure 1 est une perspective d'un premier mode d'exécution d'un dispositif selon l'invention ;

La figure 2 est une coupe à plus grande échelle suivant la ligne 2-2 de la figure 1 ;

35

Les figures 3 et 4 représentent respectivement en perspective deux autres modes d'exécution de l'invention, et



La figure 5 est une coupe à plus grande échelle suivant la ligne 5-5 de la figure 4.

Le dispositif de l'invention est particulièrement applicable au soutien et à la présentation de sacs 1 contenant des produits d'un poids relativement réduit. Les sacs 1 peuvent être des sacs flexibles et peuvent être formés de matières telle qu'une feuille métallique ou une matière thermoplastique, du type comportant une partie tubulaire de corps de sac 2. Aux extrémités longitudinales opposées de chaque sac, les extrémités dirigées transversalement sont munies de bandes thermosoudées 3 qui rendent les bandes terminales soudées respectives plus rigides que le corps ou les parois latérales 2 du sac.

Le dispositif comprend au moins deux et généralement plusieurs tiges parallèles 4 qui sont espacées entre elles, deux à deux, d'une distance un peu plus petite que la longueur des bords soudés transversaux 3 des sacs 1 qui doivent être supportés et présentés par le dispositif.

Les tiges 4 du dispositif sont disposées de telle sorte que lorsqu'on fait passer l'une des bandes terminales transversales soudées 3 d'un sac par dessus les tiges d'une paire, de sorte que le sac 1 reste suspendu dessus, la bande terminale thermosoudée 3 étant dans une position transversale contiguë aux tiges 4 et le sac 1 étant suspendu entre les tiges de sorte que son corps pend vers le bas par gravité, essentiellement sous son propre poids, la bande terminale thermosoudée 3 étant située de l'autre côté du plan défini par les tiges 4.

D'une part, il doit être facilement évident pour l'homme de l'art que le dispositif peut être utilisé également, quelle que soit l'inclinaison du plan des tiges 4 ; pratiquement, on peut orienter les tiges de façon qu'elles s'étendent verticalement, horizontalement ou obliquement.

D'autre part, il est évident aussi que le dispositif

de l'invention peut comporter une ou plusieurs paires de tiges 4 qui permettront de suspendre en série côte à côte de multiples rangées de sacs, comme indiqué sur les figures 1 et 4.

5 Le dispositif peut comporter un élément de suspension 5 pour permettre la suspension du dispositif. D'après le mode d'exécution illustré par les figures 1 et 2, on peut déterminer que l'élément de suspension 5 est formé par des boucles, tandis que dans le mode 10 d'exécution de la figure 3, l'élément de suspension 5 est formé d'un élément crochu.

15 De façon similaire, le dispositif peut comporter une base de soutien 6 qui facilitera le positionnement du dispositif sur une surface de soutien généralement horizontale. Une base de soutien 6 de ce type peut être déterminée sur les figures 1 et 4.

20 Enfin, comme le montre la figure 1, le dispositif de soutien et de présentation de sacs peut comprendre un élément support inférieur 7 qui est orienté dans un plan incliné et qui est conçu pour supporter le sac 1 situé tout en bas d'une pile de sacs, dans une position inclinée.

25 On a représenté et décrit ce que l'on considère comme des modes d'exécution préférentiels, il est entendu que l'on pourrait facilement apporter diverses modifications de forme ou de détail sans s'écartez de l'esprit de l'invention. Il est donc entendu que l'invention n'est pas limitée aux modes d'exécution représentés et décrits.

M

REVENDICATIONS

1.- Dispositif de soutien et de présentation de sacs convenant particulièrement à des sacs contenant des produits alimentaires légers, les sacs étant essentiellement flexibles et présentant chacun un corps tubulaire thermosoudé à ses deux extrémités longitudinales de manière à former des bandes terminales transversales plus rigides que les parois du corps du sac, dispositif caractérisé par le fait qu'il comprend au moins deux tiges (4) espacées parallèlement d'une distance un peu inférieure à la longueur des bandes terminales thermosoudées transversales(3) du sac (1) supporté et présenté, les tiges (4) étant placées de telle sorte que l'une des bandes terminales thermosoudées (3) du sac passe entre elles, le sac restant placé de telle sorte que la bande terminale thermosoudée s'étende transversalement en position contiguë aux tiges, le sac étant retenu entre les tiges et supporté par celles-ci, le corps (2) du sac (1) étant suspendu par gravité et la bande terminale thermosoudée (3) étant située du côté opposé au plan défini par les tiges.

2.- Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il comporte un élément de suspension (5) du dispositif.

3.- Dispositif selon l'une des revendications 1 et 2, caractérisé en ce qu'il comprend une base inférieure de soutien (6) servant à le soutenir sur une surface de soutien généralement horizontale.

4.- Dispositif selon l'une des revendications 1 à 3, caractérisé en ce qu'il comprend un élément inférieur de soutien (7) situé dans un plan incliné pour supporter le sac (1) situé tout en bas d'une pile, dans une position inclinée.

Dessins :4.... planches

.....7..... pages dont1.... page de garde

.....4.... pages de description

.....1.... pages de revendication

.....1.... brdgé descriptif

Luxembourg, le 26 FEV. 1986

Le mandataire :

Me Alain Rukavina



A B R E G E

Dispositif pour le soutien et la présentation de sacs.

Invention : Monsieur De Balle Juan-Carlos

Société dite :
PEPSICO INC.

CONVENTION INTERNATIONALE : Demande de Modèle d'Utilité déposée en Espagne le
28 Février 1985, sous le n° 284 975.

L'invention concerne un dispositif pour le soutien et la présentation de sacs.

Le dispositif est formé d'au moins deux tiges (4) espacées parallèles, les tiges étant placées avec un 5 espace mutuel quelque peu inférieur à la longueur des bandes terminales transversales thermosoudées (3) des sacs . Les tiges (4) sont de configuration telle que lorsqu'on fait passer l'une des bandes transversales thermosoudées (3) d'un sac par dessus l'une des tiges de 10 façon que le sac reste suspendu au moyen de la bande thermosoudée avec une orientation transversale et contiguë aux tiges, le sac est alors retenu entre les deux tiges, la partie de corps (2) du sac étant suspendue de manière à pendre vers le bas sous l'effet de la 15 gravité.

Figure 1.



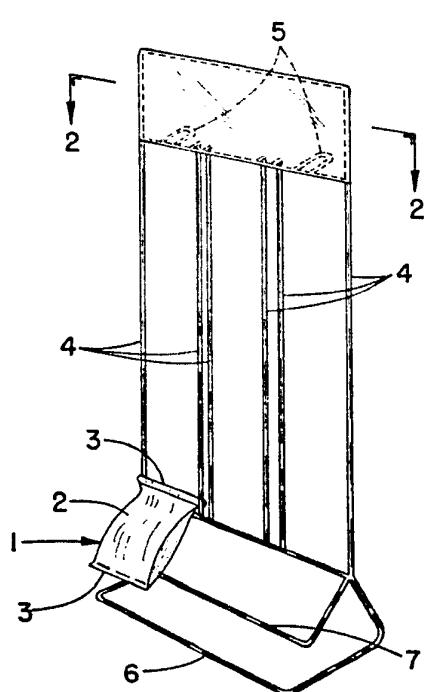


FIG.1

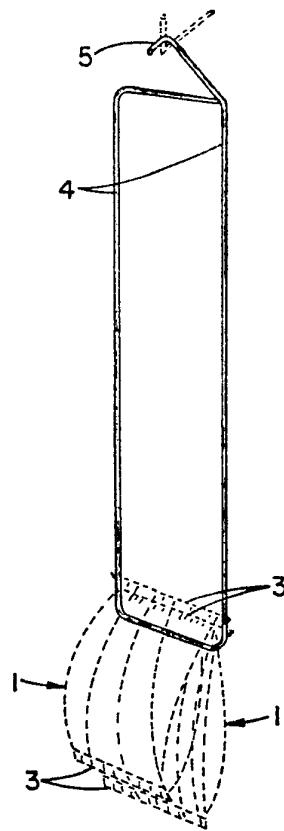


FIG.3



FIG.2

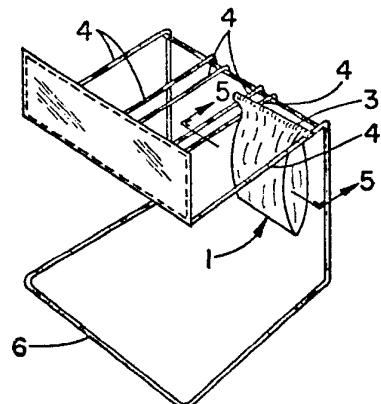


FIG.4

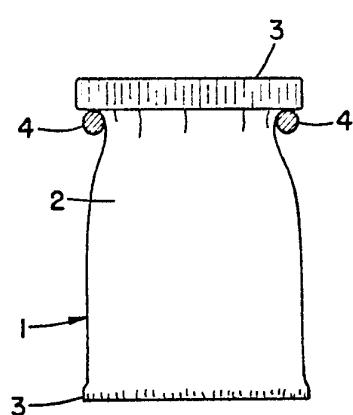


FIG.5

Alfonsum